Ville d'Iqaluit
100-1085, rue Mivvik
Iqaluit, Nunavut
X0A 3H0

# Message d'intérêt public

## Augmentation du tarif de taxi – Tarif régulier et tarif pour les personnes âgées

**5 juillet 2024 — Iqaluit, Nunavut**

---

La Ville d'Iqaluit souhaite informer la population que depuis le 1er mai 2024, le tarif régulier de taxi est passé de 9,00 $ par voyage à 9,25 $ par voyage. De plus, le tarif pour les personnes âgées est passé à 7,50 $ par voyage, et l'âge admissible pour être considéré comme une personne âgée est passé de 60 à 65 ans. Les enfants de moins de 10 ans, accompagnés d'un adulte, continuent à rouler gratuitement. Ces changements s'appliquent à toutes les régions d'Iqaluit où les tarifs sont appliqués.

Cet ajustement tarifaire suit les lignes directrices énoncées dans le règlement municipal no 971 de la Ville d'Iqaluit, annexe H, qui stipule les tarifs et les augmentations tarifaires selon une grille approuvée.

##

**Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :**

**Steven Allen**
Chef du maintien de l'ordre public
Ville d'Iqaluit
867-979-5674 | s.allen@iqaluit.ca